

# En Roue Libre



ON VOUS RACONTE LE CTC

N° 221  
hiver – janv/fév/mars 2025



À vélo tout est plus beau !





# LAFORET IMMOBILIER

VENTE-LOCATION  
GESTION

24 rue de Thizy  
69400 VILLEFRANCHE

TEL : 04 74 608 608



N°1 de la  
confiance  
depuis 13 ans.

Merci. Nous aussi on vous aime.



  
**NewBike**<sup>®</sup>  
Le Vélo... Autrement !

BIANCHI

LOOK

GRANVILLE

FLYER

KTM

MERIDA

MATRA / EASYBIKE

+33(0) 474 098 068  
newbikecafe@hotmail.com

www.new-bike.fr



ZAC d'Épinay  
100 rue du Tacot Beaujolais  
69400 Gleizé

**François Pralus**  
MAÎTRE CHOCOLATIER

758 rue Nationale - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE  
Tél. 04 74 68 89 67 - www.chocolats-pralus.com

**La Praluline<sup>®</sup>,**

créée en 1955 par Auguste Pralus,  
est sans conteste la vedette de la Maison Pralus.  
Cette brioche aux pralines haut de gamme, souvent imitée mais jamais égale,  
est confectionnée à base d'amandons de Valencia et noisettes du Piémont  
choisis chez les meilleurs producteurs.  
Celles-ci sont d'abord grillées puis enrobées de sucre et enfin concassées  
avant de se lover en douceur au cœur d'une pâte moelleuse.  
Envoûte dans la grande tradition de la pâtisserie française,  
la Praluline<sup>®</sup> est exportée partout en France ainsi que dans le monde entier.  
Les aficionados de la Praluline<sup>®</sup> ne s'embarassent pas de convenances:  
dorée à souhait, ils la fendent à la main.  
Sublime !



758 Rue Nationale à Villefranche – 04 74 68 89 67

  
**Induscopies**

**Graphisme**

**Impression**

**Signalétique**

04 74 68 83 36  
pro@induscopies.fr  
www.induscopies.com  
57 Boulevard Gambetta  
69400 Villefranche sur Saône



La revue En Roue Libre est imprimée chez Induscopies

# LES ÉQUIPIERS

CYCLING CLUB

VENTE - ATELIER - ETUDE POSTURALE  
MONTAGE À LA CARTE - CAFÉ - LOCATION

ZA du Grand Rivolet  
01090 MONTCEAUX [www.lesequippers.cc](http://www.lesequippers.cc) 04 28 44 10 08

**GUYOT**  
Tôlerie Industrielle  
[www.guyot-tolerie.com](http://www.guyot-tolerie.com)

À vos côtés depuis 1966

84 Route du champ de la Croix  
69640 LACENAS

Tél 04 74 67 33 78 \ Fax 04 74 67 31 02

 Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer ce message.

Assurance & Protection  
Épargne & Retraite

**abeille**  
ASSURANCES

AUTO, HABITATION, SANTÉ, PRÉVOYANCE, ÉPARGNE, RETRAITE...

DEVOUCOUX CARRESE SARAT

ABEILLE VILLEFRANCHE

N° Dépt. 1029012 - Licence N° 1

160 Rue de la République

69400 Villefranche sur Saône

04 74 04 01 64

[villefranche@abeille-assurances.com](mailto:villefranche@abeille-assurances.com)

[abeille-assurances.fr](http://abeille-assurances.fr)

## AU PETIT COIN FLEURI

217, rue d'Anse  
69400 Villefranche-s/S  
Tél. 04 74 68 72 67



BUREAU D'ETUDE D'ARCHITECTURE  
MAÎTRE D'ŒUVRE

310 Rue d'Anse  
69400 Villefranche-sur-Saône [www.villa-design.fr](http://www.villa-design.fr) 04 37 55 20 28



## OCCASIONS JULIAN



Mécanique / Carrosserie et  
Vente véhicules toutes  
marques

769 Av de l'Europe  
69220 Belleville en Beaujolais

04.74.66.27.80  
[juliancompta@orange.fr](mailto:juliancompta@orange.fr)

La Boucherie de Fleurie

Johann Desgouttes  
Artisan Boucher - Boucher-Traiteur  
04 74 67 73 49



Présent au marché de Villefranche

# SEA

**EPINAY AUTOMOBILES**  
Parc épinay • 421, rue de la chapelle  
69 400 GLEIZE

# Allianz

Stéphane PERROT  
Agent Général d'Assurances  
N° Orias 09 049 572

**PARTICULIERS - PROFESSIONNELS**  
**SANTÉ - ÉPARGNE - PLACEMENTS**

108 rue Nationale  
69400 Villefranche

Tél. 04 74 62 49 50  
Fax 04 74 62 49 54

[stephane.perrot@agents.allianz.fr](mailto:stephane.perrot@agents.allianz.fr)

DU MARDI AU VENDREDI  
9H 12H - 14H 19H  
LE SAMEDI  
9H 12H - 14H 18H

TÉL. 04 74 68 09 62

2125 ROUTE DE VILLEFRANCHE  
ZAC VIADORÉE - 69480 ANSE

[ESPRIT-VELO@ORANGE.FR](mailto:ESPRIT-VELO@ORANGE.FR)  
[ESPRIT-VELO.COM](http://ESPRIT-VELO.COM)

**EV** **ESPRIT VELO**



# INFOS

**CT CALADOIS n° Fédéral : 00692**

(N° à rappeler pour correspondance avec la FFCT)

## Siège :

Maison des Associations Sportives  
535 avenue Saint-Exupéry  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

ctcaladois@gmail.com

Site Internet : www.ctcaladois.com

## Courrier

Cyclotouriste Caladois  
Maison des Associations Sportives  
535 avenue Saint-Exupéry  
Boîte à lettres n° 18  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

## Présidence

Didier Petit  
06 01 95 29 11

## Secrétaire

Jean-Paul Jayr

## Responsable Sécurité

Bernard REBENAQUE

## En Roue Libre

Christophe GRAVELEAU

## Envoyez vos articles et photos à :

cgraveau.perso@outlook.fr

## Trésorerie

Jean-Pierre BILLET

# L'EDITO du président

Bonjour à toutes et à tous,

Ce moment est important pour moi, c'est celui de vous présenter mes vœux.

Ils sont simples : la santé avant tout et que tous vos souhaits pour 2025 se réalisent dans la joie et la bonne humeur.

Comme de coutume en CALADE nous fêtons les demi-décades 5. Nous venons de fêter les 75 ans du club. J'aimerais bien partager avec vous ses 80 ans. Alors les Cétécistes, on y croit.

Bonne année à toutes et à tous .

Le Président

Didier Petit

## Au SOMMAIRE

Page 6 : Calendrier 2025

Page 8 : le Rallye du Beaujolais

Page 18 : le Marathon du Beaujolais

Page 20 : le succès du voyage à vélo

Page 22 : lettre à Antonin Rolland

Page 25 : l'AG



## 3 numéros de EN ROUE LIBRE En 2025

À partir de 2025, votre magazine deviendra un quadrimestriel et ne paraîtra donc « que » 3 fois au lieu de 4.

Evidemment ce passage à 3 numéros permettra de limiter un peu la charge de travail, mais aussi de rééquilibrer le contenu.

Aussi je vous propose le calendrier suivant :

- ✓ **PROCHAIN NUMERO début juin** pour l'actualité de janvier à mai
- ✓ Début octobre pour l'actualité de juin à septembre
- ✓ Et début février 2026 pour les mois de octobre à janvier

Comptant sur votre compréhension

Christophe GRAVELEAU

### Organigramme 2025 du Cyclotouriste Caladois

#### Bureau du CTC - Pool Administratif

**Président** : Didier PETIT  
**Vice-Président** : André JACQUET  
**Sécurité** : Bernard REBENAQUE  
**Trésorerie /Comptabilité** : Jean-Pierre BILLET – Adjointe : Pascale HUMBERT  
**Secrétariat** : Jean-Paul JAYR – Adjoint : Alexandre TOMASSI  
**Fichier central licenciés** : Didier PETIT  
**Relation FFVélo – Statuts - AG** : Didier PETIT

#### Conseil d'Administration

11 membres

Eric AMIRAULT, Jean-Pierre BILLET, Christophe GRAVELEAU,  
Pascale HUMBERT, André JACQUET, Jean Paul JAYR  
Maurice MOULIN, Didier PETIT  
Bernard REBENAQUE, Yvonne THOMAS, Alexandre TOMASSI

**Réviseur Comptable** : Colette DARMET

#### Présidents d'honneur

Jacques Clément  
Bernard LAPLANCHE  
Bernard CHAGNY  
Marie-Thérèse GOUTTEFANGEAS  
Daniel GAY  
Guy VIGNAUD

#### Parcours – Fléchages

André JACQUET  
Eric AMIRAULT  
Jean-Yves CHEVALIER  
Bernard LAPLANCHE  
Maurice LAPALUD  
Maurice MOULIN  
Yves PRATO  
Daniel ROTTIER

#### Accueil Nouveaux adhérents

Didier PETIT  
Maurice LAPALUD  
Pascale HUMBERT  
Eric AMIRAULT

#### Séjours

Maurice MOULIN  
Bernard REBENAQUE  
Eric AMIRAULT

#### Réception Brevets

Équipe à prévoir à chaque brevet

#### Contacts – Annonceurs

Pascale HUMBERT  
Alain MATHIEU  
Christian PELLETIER

#### Site Internet

Christophe GRAVELEAU  
André JACQUET  
Eric AMIRAULT

#### Rallye du Beaujolais

Constitution d'une équipe par secteur d'activité

#### Marche

André JACQUET

#### VTT

Maurice PASSOT

#### En Roue Libre

Christophe GRAVELEAU  
Yvonne THOMAS  
Pascale HUMBERT

#### Soirée Conscrits et Nouveaux adhérents

Marie-Thérèse GOUTTEFANGEAS  
Françoise MARVALIN



#### CDLM – Ligue- OMS

Didier PETIT  
Yvonne THOMAS

#### Vêtements

Yvonne THOMAS  
Bernard REBENAQUE

#### Photos – Vidéos

Danielle PUZIN  
Maurice PASSOT  
Jean REDOUX  
André JACQUET



# Nouvelles règles d'éclairage à vélo :

## *c'est la fin du sapin de Noël*

source & crédit : <https://guide-velo.com/decret-regles-eclairage-velo>

**Un nouveau décret précise (enfin) les règles d'éclairage à vélo. Fini les clignotants. On vous explique tout.**

Vous roulez souvent avec un éclairage clignotant pour être sûr d'être vu ? Mauvaise nouvelle : ce type d'équipement est désormais interdit par un nouveau décret. Longtemps floues, les règles d'éclairage à vélo se précisent enfin pour améliorer la sécurité des cyclistes. Alors, que dit la loi et comment s'y conformer ?

**Une réglementation qui éclaire enfin...**

Depuis le 28 novembre 2024, un nouveau décret (n°2024-1074) est venu clarifier les obligations d'éclairage pour les cyclistes. Ce texte apporte plusieurs précisions importantes pour encadrer un domaine où les règles étaient jusque-là trop floues. Désormais, **fini les feux arrière rouges clignotants** et le vélo façon sapin de Noël : **l'éclairage doit être fixe à l'avant comme à l'arrière** pour garantir une meilleure visibilité aux autres usagers de la route.



**Autre nouveauté notable, le décret autorise les cyclistes à porter des dispositifs lumineux supplémentaires sur eux, comme des feux fixés à un casque ou à un sac à dos.** Plus précisément, l'article R. 313-4 permet d'ajouter un feu de position avant, émettant une lumière blanche ou jaune, directement porté par le cycliste, en complément du feu sur le vélo. De même, l'article R. 313-5 autorise un feu de position arrière, à condition qu'il soit fixe et visible de l'arrière.

**Mais ce n'est pas tout !** Les articles R. 313-7 et R. 313-14 ouvrent aussi la voie à des dispositifs comme des feux stop et des clignotants (ou indicateurs de direction portables), répondant aux exigences techniques du Code de la route.



Cette flexibilité est particulièrement utile pour améliorer la visibilité des cyclistes dans des environnements sombres ou peu éclairés, tout en restant conforme aux nouvelles obligations.

Ces nouvelles règles suffiront-elles à changer les comportements ?

Si ce décret apporte des précisions nécessaires, il soulève aussi des questions. En ville, les feux clignotants étaient souvent perçus comme un moyen efficace d'attirer l'attention des automobilistes, surtout dans un environnement saturé de lumières urbaines. Leur interdiction pourrait réduire la visibilité des cyclistes dans certaines situations. Ces dispositifs avaient en plus l'avantage de consommer moins de batterie, un argument non négligeable pour ceux qui roulent régulièrement.

Au-delà de ces considérations techniques, un autre problème persiste : on croise encore trop de cyclistes mal ou pas éclairés, malgré l'importance de la visibilité pour leur sécurité et celle des autres usagers. Une simple amende de première classe (11 euros) suffira-t-elle à faire changer les comportements ? Rien n'est moins sûr. Sans contrôles renforcés et campagnes de sensibilisation, cette réglementation risque de rester méconnue et peu appliquée.

FAQ

### **Rappel des obligations du code de la route pour l'éclairage des vélos**

Le Code de la route (articles R313-1 à R313-35) impose désormais des règles strictes et uniformisées pour l'éclairage des vélos, en intégrant les précisions du décret. Voici ce qu'il faut retenir :

éclairage avant : un feu blanc ou jaune fixe, visible à 150 mètres.

éclairage arrière : un feu rouge fixe, visible à 150 mètres. Les feux clignotants sont interdits.

catadioptrés (réflecteurs) :

blanc à l'avant,

rouge à l'arrière,

orange sur les pédales,

orange latéralement sur les roues.

En complément, les cyclistes peuvent porter sur eux des dispositifs lumineux supplémentaires, à condition qu'ils respectent les critères de visibilité (lumière blanche ou rouge non éblouissante). Ces règles s'appliquent dès la tombée de la nuit, par temps de brouillard ou lorsque la visibilité est insuffisante





## Calendrier prévisionnel 2025

**Dimanche 2 février** : Marche – VTT - Départ à Denicé suivi d'un repas au Relais Beaujolais  
**Samedi 8 mars** : Soirée Conscrits et Nouveaux Adhérents à la salle du Palais des Sports à Villefranche  
**Quatre samedis de février** : Premières Pédalées organisées par le CCRML 69  
**Dimanche 16 mars** : Brevet des 100 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée  
**Du 29 mars au 5 avril** : Séjour à l'Estival Park Slimar de Salou en Espagne  
**Dimanche 27 avril** : Brevet des 150 kms suivi d'un mâchon à l'arrivée  
**Du 17 au 24 mai** : Séjour à Céreste-en-Luberon dans les Alpes de Haute-Provence  
**Du 3 au 10 août 2025** : Semaine Fédérale de cyclotourisme à Orléans

\*\*\*\*\*

### Premières Pédalées 2025

Elles sont organisées par le Comité de Cyclotourisme Rhône et Métropole de Lyon (CCRML 69)  
Elles ont lieu en février avec 4 manches sur des parcours de route 25/50 kms, VTT 15/25 kms et marche 10kms.

Les dates à retenir :

**Samedi 1<sup>er</sup> février** : Genas  
**Samedi 8 février** : Lieu à définir  
**Samedi 15 février** : Pontcharra sur Turdine  
**Samedi 22 février** : Lieu à définir

Toutes les recettes sont reversées à la Ligue contre le cancer

## *Calendrier des Rallyes et des cyclos du coin... à faire sans modération...*

(par André Jacquet & Jean-Paul Jayr)

**26 avril : Rallye du Cyclo Marbozien** - Marboz – club de David Patay



**18 mai : l'Octocote des Monts d'Or**

Fontaines-St-Martin – AC3F

**25 mai : Rallye des Amis** - Misérieux



**18 mai / 27 juillet /**

**28 septembre :**  
**Les Sixphonés du**  
**Brouilly**

CTFormidable



**14 juillet :**

**Rallye La**  
**Villardoise**

Villars-les-Dombes

**28 septembre : Rallye Cyclo du Formans –**  
Sainte-Euphémie



**du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 18 mai :**

Ambert  
Plusieurs cyclosportives  
Les itinérantes sur 2 jours  
Et 2 ultras



**28 septembre :**  
Bourg-en-Bresse

# Préparation du Rallye du Beaujolais

## Le dimanche 29 Septembre c'était la reconnaissance

de notre rallye. Il fallait vraiment être motivé pour sortir de dessous la couette avec 5 petits degrés. A 7h30, partaient 5 valeureux guerriers : Patrick, J-Yves, Daniel et les deux Maurice. Le parcours au départ longe le Morgon. Suivre une rivière n'est pas franchement l'idéal pour se réchauffer au petit matin. Heureusement, après Jarnioux, la pente élève et les frissons sont vite oubliés. 8h enfin ! Voilà un beau peloton avec pas mal de féminines. Les mecs ne se sont pas plaint du froid sûrement pour éviter dépasser pour des "chochottes". A 8h30, Andrée a attendu pour faire le petit parcours mais personne n'est passé ou alors trop vite pour qu'elle puisse "accrocher" le wagon.

Vers 11h30, arrivent les premiers suivis de peu par le reste du peloton. Un rayon de soleil et la cour intérieure bien abritée du château de Buffavent font vite oublier la difficulté du parcours. Danielle a réussi à regrouper tout ce petit monde devant un écran de verdure pour une belle photo souvenir. Le Chardonnay et le Gamay de Denis Chilliet (notre châtelain) ont très bien accompagné la collation préparée par Didier et André. Un bon moment de convivialité entre Cététistes. Seul bémol sûrement dû à la météo, on aurait aimé se retrouver plus nombreux...

André









# *Le Rallye du Beaujolais*

## *Un peu perturbé par une bruine matinale*

*Texte : Michel BONNARD*

*Photos : Jean REDOUX, Maurice PASSOT, Danielle PUZIN, André JACQUET, Michel BONNARD*

**Dimanche 6 octobre 2024**, une petite bruine matinale a perturbé notre rallye et a découragé un certain nombre de randonneurs à vélo et à pied à venir visiter notre belle région beaujolaise.

Au final, 305 participants : 265 cyclos et 40 marcheurs ont sillonné les routes du Beaujolais.

Nous remercions sincèrement la famille CHILLIET, propriétaire du château de Buffavent à Denicé qui nous a hébergé pour cette manifestation.



Les 3 parcours « vélo » tracés par André JACQUET ont fait découvrir le vignoble Beaujolais à travers les villages typiques des Pierres Dorées comme Jarnioux, Ville-sur-Jarnioux, Frontenas, Bagnols, le Bois-d'Oingt, Légny, Saint-Vérand, Ternand, Sainte-Paule et Cogny.



La randonnée « marche » tracée par André JACQUET et Bernard MARCHAND à Denicé et Saint-Julien a été appréciée.

Le dimanche précédent, le 29 septembre 2024, un beau soleil nous avait accompagnés lors de la reconnaissance des parcours.





Le groupe des marcheurs dans la cour du château de Buffavent.



Une partie de l'équipe chargée des inscriptions et de l'accueil des cyclos aux couleurs du CTC.



La brigade des photographes



Colette et Françoise à l'enregistrement.





L'équipe de ravitaillement à Bagnols.

Nos clubs voisins ont été fidèles à ce rendez-vous annuel, tels que le Vélo Club de Gleizé, le TAC Cyclo de la Tour de Salvagny et la traditionnelle équipe des Colombiens « Café de Colombie ». D'autres cyclos étaient venus de plus loin comme le club de Marboz dans l'Ain et le club de Chamalières en séjour cyclo dans le Beaujolais.



Des vêtements adaptés à la bruine et à la fraîcheur matinale.



Un cyclo « grande taille » : 2,07 m !



Des petits groupes se forment en conservant les distances de sécurité.



La position de l'œuf en descente !



L'assistance électrique pour faciliter la montée.



Une crevaison, il faut réparer sous la bruine.





La préparation du saucisson au gène, une spécialité du Beaujolais.



Un mâchon bien apprécié dans la cour du château.







Antonin ROLLAND qui a eu 100 ans en octobre 2024 nous a fait l'honneur de sa présence.



La traditionnelle remise des récompenses avec Bernard LAPLANCHE et Didier PETIT.



Une animation musicale avec Gilles et Rita GUILLEMIN à l'accordéon et au chant.



Après l'effort, le réconfort et un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré à la préparation et à la réussite de notre rallye.



# *et déjà le Rallye 2025 se prépare*

Notre prochain rallye a trouvé son point de chute : ce sera au Château de la Brasse, sur la limite entre Brouilly et Beaujolais Villages.

Nous avons eu un très bon accueil de Mr Benjamin Chalou, vigneron récoltant sur un domaine de 8 hectares.

Au pied du Mt Brouilly, les randonneurs pourront prendre de la hauteur pour (re)découvrir un des plus beaux panoramas de notre belle région.

**Le 5 Octobre 2025** le Bureau du CTC compte sur vous tous pour que cette journée soit une belle fête pour le cyclotourisme.



Le Château construit en 1850



Un échantillon des vins du Château de la Brasse







### Un peu d'histoire

Le Château de la Brasse est un domaine viticole familial, transmis de génération en génération, bâti en 1830 avec les pierres de la carrière qui se trouve juste derrière le château. Un siècle plus tard, en 1987, la propriété, qui est située sur la commune de Charentay au pied du Mont Brouilly, est rachetée par la famille Romany. À la propriété étaient rattachés 7 ha de vignes (1,4 ha de Brouilly et 5,6 ha de Beaujolais-Villages). Les Romany confient les vignes à deux métayers qui se succèdent entre 1987 et 2007. Conscients du potentiel du vignoble près de Villefranche-sur-Saône, les propriétaires décident de reprendre l'exploitation des lieux en 2007, à l'aide de Thierry Chalon, le fils de Mme Romany engagé comme ouvrier, tout juste rentré des Antilles où il a vécu 13 ans. C'est à ce moment que nous avons commencé la production et la commercialisation de nos propres vins. Désormais, notre site fait partie des plus réputés de la région. Depuis 2009, le Château de la Brasse commercialise une partie de son vin en bouteilles, jusqu'alors uniquement vendue à des négociants, à destination des particuliers.

L'histoire ne s'arrête pas là : en janvier 2015, c'est au tour de Benjamin Chalon, le fils de Thierry, de reprendre l'exploitation familiale après l'obtention de son BTS vitico.



Une particularité, une petite partie du vin est élevé en jarre



# Des CTCistes sur le Marathon du Beaujolais

Un article de Bernard Rébénaque

Pour la vingtième édition du Marathon International du Beaujolais, les organisateurs ont tapé fort, très fort.

Même avec 3 petits degrés à Fleurie fallait oser, et ça n'a pas décourager 4200 téméraires ou inconscients, au choix des appréciations.



Parmi eux, nous retrouvons 2 licenciés du CTC que cette température extrême n'a pas refroidi.

Pascale Humbert, dossard 5460 qui réalise un excellent chrono de 4h14'44" qui lui octroie la 2ème place de sa catégorie, BRAVO.

Christophe Graveleau dossard 5918 aura couru les 42km 4h11'04". Il a su tenir la distance sur cette épreuve phare de cette 20ème édition, même s'il déclara être « un peu déçu et aurait aimé passé sous les 4h pour ce 1er marathon sur route »



Ils ont été 3772 à franchir la ligne d'arrivée : le 1<sup>er</sup> en 2h28 et la 1<sup>ère</sup> en 3h03. Le dernier finisher a parcouru les 42,195km en 9h01. On imagine qu'il a pris tout son temps pour déguster sur chaque ravito.

Parmi les athlètes, 2 autres cététistes ouvrait en VTT, Bernard pour la 1ere féminine et André pour le 1er homme.



## *Souvenirs de sacs sur la mythique SaintéLyon* raconté par Daniel Gay

Le 29 novembre, à 23 heure 30, vingt mille concurrents (14000 arrivants toutes catégories confondues) s'élançaient de Saint Etienne pour se rendre à Lyon distant de 82 kilomètres avec 2273 mètres de dénivelé positifs par des chemins, à travers la campagne de la Loire et du Rhône.

Après 5 heures et 52 minutes, le vainqueur, Thomas Cardin arrivait à Gerland battant ainsi le record de l'épreuve. Marie Goncalves, la première féminine, franchissait la ligne d'arrivée après 7 heures et 3 minutes d'effort. Pour arriver à organiser cette épreuve de masse, entre les mises en place du départ, de l'arrivée, le chronométrage, les signaleurs, les divers transports des concurrents et de leurs bagages, les ravitaillements tout le long du parcours sans compter le fléchage, c'est plus de mille bénévoles qui sont nécessaires. Là, il faut racler les fonds de tiroirs pour recruter les obscurs, les sans-grades, les besogneux sans qui pourtant ces épreuves ne pourraient avoir lieu. Les organisateurs ratissent large pour que leurs connaissances viennent leur donner « un coup de main » le jour de leur épreuve.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, enrôlés par Pierre Moëne premier ex aequo en 1975 et vainqueur de cette épreuve en 1976, une vingtaine de cétécistes se sont portés volontaires pour accomplir une mission « sacs » sans trop savoir en quoi elle consistait. Quelques heures après, ils étaient fixés...





« SAC » définit par Le petit Robert : contenant fait de matières diverses, indépendant, ouvert seulement par le haut. Les expressions qu'il engendre sont vastes et vont de : gros sac et sac à vin à des descriptions de diverses utilisations qui passent par les cent sacs qu'on doit et la subtilité d'avoir plus d'un tour dans son sac. Le sac de puces va bien à certains de nos dirigeants quelque peu agités. Pour des cyclos impliqués dans des organisations, les sacs, selon les circonstances restent des récipients mais leur utilisation varie selon l'usage qu'on veut en faire. Les matières vont du papier kraft brut au sac en tissus divers avec cordon pour le fermer et le porter dans le dos, le tout de couleurs plus ou moins vives et agrémentés du nom de la société qui les a offerts.

Le C.T. Lyonnais organisateur de Lyon Mont Blanc se charge aussi de la Saintélyon, une ballade d'un peu plus de 80 kilomètres à pied, de nuit par des sentiers pas toujours très secs au mois de décembre. Un appel au secours a été lancé aux habitués de l'aller et retour du côté de Chamonix (Lyon Mont Blanc) Mission à accomplir : décharger, trier et ranger les sacs que les concurrents de la Saintélyon avaient laissés à Saint Etienne et qu'ils espéraient retrouver à Lyon, histoire de pouvoir se changer après leur promenade nocturne. Ainsi sollicité, Pierre notre sergent recruteur, le calepin à la main, note tous ceux qui voudraient bien prendre part à ce travail de nuit payé le triple de ce que paye habituellement le bénévolat. On lui avait demandé une dizaine de personnes et c'est une vingtaine de volontaires qui se sont retrouvés route de Frans à vingt et une heures. Un petit tour de voiture jusqu'à la grand' ville et la joyeuse bande emmenée par les quatre cyclottes heureuses de se faire les bras une fois arrivées au Palais des Sports de Gerland L'accueil est sympa, la collation de bienvenue déçoit un peu notre recruteur. Il ne reproche rien à la quantité ou la qualité du casse-croute mais il a de la peine à admettre qu'une seule bouteille de Cahors soit suffisante pour la tablée. Après l'avoir goutté le vin agréable de surcroît, on en aurait bien bu pour de bon histoire de ne pas faire de la fumée en mangeant. Il est vrai qu'avec la tache qui nous attendait, la sobriété était de mise. Cependant nous sommes des gens entraînés à l'effort et un peu de jus de raisin fermenté nous aurait mis du cœur à l'ouvrage.

Nous n'avions pas à craindre de nous faire sacquer par la maréchaussée comme ceux qui ont abusé du saké ou autres boissons alcoolisées. Un terrain de volley doit servir le garage à sacs. Après quelques ordres contradictoires des chefs responsables, ils se mettent d'accord pour nous faire matérialiser 40 espaces aptes à recevoir 150 sacs numérotés au départ.

Après avoir un peu hésité sur la bonne position les séparations des différents box, affichés les numéros des sacs au vu de tous, il ne restait plus qu'à attendre les fameux sacs.

Pour se mettre en jambes, et surtout en bras, l'équipe d'attentistes s'est farci une centaine de barrières qui ont servi à canaliser les concurrents dès que ceux-ci étaient en vue de l'arrivée. Même après ce petit en cas, pas de transporteur de sacs en vue. Il a fallu attendre deux heures du matin pour voir le premier véhicule. Un car comme ceux qu'on voit attendre les gens troisième âge pour leur sortie annuelle, c'est grand. Là, point de têtes blanches ou fraîchement teintes à la fenêtre mais des sacs, du plancher aux plafonniers et sur toute la longueur, des sacs, des montagnes de sacs remplissaient les cars. C'est tout juste s'il restait une place pour le chauffeur. Quatre cars attendaient, ne me dites pas que quatre cars ça ne fait jamais qu'un entier ou que quatre quarts ça va être du gâteau, la montagne de sacs est trop impressionnante pour avoir le cœur à en rire. Une équipe décharge les sacs, une autre les range en fonction de leurs numéros. Des sacs, des petits, des moyens, des gros, des très, très gros à se demander si certains n'ont pas vidé complètement leur armoire avant d'aller prendre le départ. Des sacs, des beaux, des moches, des sacs poubelle, des avec les trois bandes, des avec la virgule, des anonymes sans marque. Des sacs de toutes les formes, de toutes les couleurs, beaucoup de noir, il paraît que c'est très tendance cette année. De mignons petits sacs de couleur pastel ou en tapisserie montrent que la Saintélyon n'est pas réservée qu'à la gent masculine. Des sacs, légers, normaux, lourds, très lourds et quelques uns sont parfois hors normes. Je soupçonne certains d'avoir imité Stevenson et de s'être fait accompagner d'un âne. Ils ont du mettre une enclume dans leur sac pour pouvoir changer les fers du bourricot. Allez donc aligner un sac petit et ventru avec un autre mince comme un fil de fer et tout en hauteur. A force d'aller et venues les cases se sont remplies de sacs. Certaines étaient suffisantes, d'autres débordaient au point d'être obligé d'empiler un minimum. Ce n'est pas facile de récupérer son bien parmi des milliers de sacs. L'effort vous a enlevé notre vigueur d'esprit habituelle, si en fallu peu enfouir votre sac, sur que ce n'est pas la joie. Le quatrième et dernier car s'éloigne laissant encore quelques sacs à ranger. Le terrain de volley et les tribunes sont bientôt recouverts d'une masse multicolore ne laissant libre que des allées pour accéder aux vêtements secs et surtout aux godasses qui soulageront les pieds endoloris par le mauvais traitement des dernières heures. Ces monceaux de toile gonflée séparés par des rubans font penser à des vagues sur océan plutôt pollué si on en croit la couleur. Après plus de trois heures d'intenses manutentions on ne voit plus le terrain de volley mais on a retrouvé les sièges des cars. On jette un dernier coup d'œil sur l'alignement des sacs, mission accomplie dans la bonne humeur. Pas de sac d'embrouille, chacun a repris son sac à main ou son sac à dos et direction le sac de couchage. Maintenant, mesdames et messieurs les arrivants pressés de retrouver vos sacs, fouillez, brassez ne laissez nulle place où la main ne passe et repasse.... Ne foutez quand même pas trop la pagaille dans les sacs pensez à ceux qui arriveront encore plus cuits que vous. Ils auront hâte de balancer leur uniforme humide et crotté de coureur de fond pour enfiler leur survêtement douillet et leurs charentaises en attente dans le fameux sac, ce sac que nous avons si bien rangé en le passant de mains en mains jusqu'à ce qu'il trouve sa place.

Je suis désolé de la longueur de ma litanie sur les sacs mais je voulais vider mon sac une bonne fois pour toutes.



# Pourquoi le tourisme à vélo a le vent en poupe ?

Randonner à vélo permet de découvrir ou redécouvrir des territoires tout en diminuant de manière significative son empreinte carbone. Cette alternative écologique séduit de plus en plus de Français et Françaises.

Depuis quelques années, le cyclotourisme connaît un succès grandissant. Selon le gouvernement 22 millions de Français déclarent faire du vélo pendant leurs vacances. Autre signe de cet engouement : la France est devenue la seconde destination mondiale pour le tourisme à vélo, juste derrière l'Allemagne, et attirerait près de 20 % de cyclo touristes étrangers. De quoi faire de l'ombre à la randonnée pédestre, qui se hisse désormais à la deuxième place des pratiques touristiques d'itinérance sur le territoire.



Carte des 28 000 km d'itinéraires vélo. © France Vélo Tourisme

## Un réseau de pistes cyclables étoffé.

Cet attrait pour la petite reine s'explique notamment par les investissements réalisés ces dernières années pour développer les infrastructures dédiées au vélo. Le déploiement d'un schéma national des Véloroutes et voies vertes de 26 100 km, dont 70 % sont utilisées à des fins de loisirs et de tourisme a constitué un élément essentiel de cette structuration, souligne le gouvernement. Certains de ces axes bénéficient aujourd'hui d'une certaine popularité, à l'image de Vélodyssée, La Loire à Vélo ou la Via Rhôna.

Ce secteur est également dopé par l'essor du vélo à assistance électrique. Selon une étude menée par Ipsos Digital pour Upway – leader français du vélo électrique reconditionné, en 2023, 71 % des détenteurs de vélo électrique pratiquent déjà le cyclotourisme.



## Des freins à lever.

Si la pratique se démocratise, plusieurs freins restent toutefois encore à lever afin de faire de la France la première destination vélotouristique à l'horizon 2030 comme ambitionne le gouvernement dans son plan « Destination France » présenté en 2021.

Parmi les principaux obstacles : le manque de services adaptés à l'accueil de touristes à vélo. Afin d'accompagner les collectivités territoriales et les acteurs du tourisme dans le développement de services spécifiques, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a lancé le programme « Développer le cyclotourisme ». Doté d'un budget de 6,5 millions d'euros, celui-ci soutient le déploiement de solutions de stationnement vélo et d'équipements, mais aussi la création d'aires de services le long des itinéraires (bornes de gonflage, de réparation, tables de pique-nique...).



L'Eurovélo 8 : La voie verte de l'Agly – Le Barcarès dans les Pyrénées Orientales (Photo Michel Bonnard)

Ecologique, le cyclotourisme intéresse aussi les territoires pour les retombées économiques qu'il permet. Celles-ci sont aujourd'hui estimées à 4,6 milliards d'euros, ce qui représente une augmentation de 46 % en dix ans. D'après le gouvernement, la filière générerait également 33 800 emplois, dont la moitié dans l'hébergement et la restauration mais aussi dans les commerces locaux, dans les professions du cycle et chez les opérateurs de tourisme.

37% des Français déclarent faire du vélo au moins 1 fois par mois selon un sondage réalisé en 2023 par l'Institut CSA.

Après une explosion de la pratique pendant le Covid, l'utilisation du vélo en France a encore progressé de 5% en 2023 grâce à la pratique utilitaire du vélo, selon le baromètre de l'association Vélo & Territoires, qui mesure les passages de vélos au bord des routes.

En semaine et en milieu urbain, le nombre de passages de vélos enregistrés a progressé sur un an. Le week-end et dans les zones périurbaines et rurales, par contre, la fréquentation a atteint un plateau. Plus largement, selon le sondage paru mardi, 37% des Français déclarent faire du vélo au moins une fois par mois, contre 59% des Allemands. 47% des foyers possèdent au moins un vélo, et 8% un vélo à assistance électrique.



Selon cette enquête, les Français possèdent 0,5 vélo par personne (contre 1,3 aux Pays-Bas, où la culture du vélo au quotidien est bien plus répandue).

Les trajets domicile-travail ou domicile-études représentent la majorité des trajets, tandis que les loisirs à bicyclette représentent plus d'un tiers des trajets et plus de la moitié des distances parcourues. 93% des Français déclarent savoir faire du vélo, mais 28% avouent une faible maîtrise. Par ailleurs, 37% des cyclistes ne portent jamais de casque.



# *Un hommage à Antonin Rolland*

Il y a un bon moment qu'une bonne quarantaine de cétécistes participent au rallye de Saint Euphémie. Nous y sommes bien reçus, les parcours sont sympas pour ceux qui ne sont pas des fondus de pentes raides et surtout, c'est la terre natale d'Antonin Rolland. Dans cette petite commune de l'Ain où l'école porte son nom, il vient chaque année nous visiter à l'arrivée du rallye. Il était souvent accompagné d'Henri Anglade (deux fois champion de France) et Jean Forestier vainqueur de Paris Roubaix et du Tour des Flandres, excusez du peu... je les ai entendu se chamailler avec Tonin pour savoir lequel des trois avait le plus beau palmarès, à ce jour je ne sais toujours pas, entre les classiques, les courses d'un jour et les différents tours, aller savoir... Bien qu'il y ait prescription depuis longtemps, chaque protagoniste, insistait pour que la palme revienne à un de ses ex adversaire.

Fidèle à son habitude, Antonin Rolland nous a bien honoré de sa présence ce dimanche 8 septembre. Il y avait une raison pour le moins exceptionnelle et unique, né le 3 septembre 1924, on fêtait les 100 ans de Tonin. Le rallye était semblable à ceux des autres années et il y avait après, une petite cérémonie à laquelle nous avons participé. Louper l'arrosage du centenaire d'un tel cycliste, aurait été un sacrilège.

Comme tous les caladois qui s'intéressent un peu au vélo, tous connaissent celui qui avait été le porteur de 12 maillots jaune sur le tour 1955. Je l'ai vu la première fois le 6 aout 1950. L'étape du tour Lyon, Dijon de 233 kilomètres traversait Villefranche par la rue Nat de la porte d'Anse à la porte de Belleville. Un spectateur m'a montré Antonin car je ne le connaissais pas. Ferdi Kubler, le futur vainqueur du tour cette année là, est passé devant nous avec son beau maillot jaune en mangeant un citron assorti à son maillot.

Les kilométrages, quoique moins importants que sur les premiers tours du début du vingtième siècle, étaient supérieurs à ceux d'aujourd'hui. En 1950, Rouen- Dinard, était avec ses 233 kilomètres, l'étape la plus longue et il fallait faire 4775 kilomètres pour boucler ce tour de France. Un peu plus de 5500 kilomètres étaient nécessaires pour rejoindre l'arrivée des Tours de France dans les années vingt (3492 kilomètres cette année). Les premiers tours avaient des étapes de plus de 400 kilomètres.

Tonin a signé cette année sa quatre-vingt-troisième licence au Vélo Club Caladois devenu le Vélo Club Villefranche Beaujolais. Il faisait en 1950 le second de ses 10 tours de France. Il courrait pour Rhonson Dunlop, une marque régionale (Rhône Saône), et faisait partie de l'équipe du Sud Est pour faire ce tour de France. Il devait terminer à la 29ème place du classement général.

La salle des fêtes de Saint Euphémie était ornée de maillots jaunes en l'honneur de Tonin pour rappeler ses douze maillots du tour 1955. Didier Alban, maire de la localité, présidait la cérémonie, entouré de quelques autres élus. Thierry Bruyas, président du Cyclo Club du Formans, et ses sociétaires, tenaient à rendre hommage à celui qui entre autres, avait été deux fois deuxième du championnat de France pro. Ses fils Gérard et René et leurs descendants étaient là pour fêter cet anniversaire peu courant. Marion, sa petite fille skieuse émérite et championne du monde de descente à Schladming en Autriche en 2013, était aussi présente pour fêter son grand père. Il faut quand même remonter au milieu des années soixante avec les sœurs Goitchel, pour retrouver des skieuses Françaises à ce niveau de la compétition.

Les anciens coureurs Bernard Thévenet, Jacques Michaud, Francis Rigon et bien sur Robert Alban (une bonne trentaine de tours de France dont deux victorieux pour ces anciennes gloires) honoraient de leur présence cet anniversaire peu commun : fêter un centenaire qui les avait précédés dans la compétition cycliste, surtout avec la forme qu'a Tonin, n'est pas chose banale.

Pendant ses 13 années passées chez les professionnels, Tonin a connu son point d'orgue avec ses 12 jours passés en jaune dans le tour 1955, finalement gagné par Louison Bobet. Il a participé aux 3 grands tours en remportant des étapes dans le tour de France et le Giro. Il a même porté le maillot de leader dans cette même épreuve. Il a couru sept fois au Critérium du Dauphiné Libéré en gagnant une étape, en portant le maillot de leader et terminant 2 fois deuxième, 1 fois quatrième et 2 fois cinquième : si ce n'est pas de la persévérance..... Il a été aussi vainqueur du premier Tour de Sardaigne par étapes en 1958 Ceci n'est qu'un aperçu du palmarès d'Antonin Rolland qui l'a minutieusement retranscrit dans son livre paru en 2019.

Son bouquin est intitulé « Tonin le fidèle ». Et c'est bien sur les valeurs morales de Tonin, que les différents orateurs, ont insisté. Sa gentillesse, sa disponibilité sa simplicité, et sa façon de raconter des anecdotes sur son passé cycliste en font un très agréable « parrain » de manifestations où le vélo est présent.

Depuis de très nombreuses années Tonin est invité à l'arrivée de notre rallye du Beaujolais, il y vient bien volontiers et c'est l'occasion de bavarder devant un verre de beaujolais. Chacun peut ainsi le saluer et bavarder avec le grand champion cycliste qu'il a été.

Cette année au château de Buffavent chez notre ami Denis Chilliet, la photo ci-jointe prouve à quel point Tonin s'est ennuyé, encore quelques années comme ça et ce sera parfait.

***Merci Monsieur Rolland d'être ce que vous êtes ...***







*n'oubliez pas le 16 mars : le brevet de 100km*  
(merci André)

Dimanche 16 Mars à 7h45 au Stade Armand Chouffet - Brevet de 100 km 2025.					
Brevet des 100 km ( 61 km )					
Openrunner - 203 43 815					
Routes	Km	Localités	Routes	Km	Localités
Stade A Chouffet	0		Stade A Chouffet	0	
Jassans - Riottier	6	D933	Jassans - Riottier	6	D933
Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO	Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO
St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66	St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66
Toussieux	16		Toussieux	16	
Rancé	19	D88 ◄ VO	Rancé	19	D88 ◄ VO
Monthieux	26	D82 ◄ VO	Monthieux	26	D82 ◄ VO
St Marcel	30		St Marcel	30	
Birieux	34	◄ D2 ► D2d	Birieux	34	◄ D2
Versailleux	41	◄ ► VO	Villars les Dombes	40	D80
St Nizier le Désert	50	D70b	La Chapelle du Chat	48	◄ D27
St Paul de Varax	56	VO D17	Sandrans	52	
St André le Bouchoux	61	◄ D67	St Trivier sur	59	D27 D75
St Georges de Renon	65	◄ D80	Moignans	68	D75
La Chapelle du Chat	69	► D27	Chaleins	71	
Sandrans	72		Fareins	74	►
St Trivier sur	79	D27 D75	Beauregard	74	
Moignans	88	D75	St Exupéry	78	Mâchon
Chaleins	92				
Fareins	94	►			
Beauregard	100				
St Exupéry		Mâchon			

Brevet des 100 km ( 78 km )					
Openrunner - 203 43 773					
Routes	Km	Localités	Routes	Km	Localités
Stade A Chouffet	0		Stade A Chouffet	0	
Jassans - Riottier	6	D933	Jassans - Riottier	6	D933
Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO	Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO
St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66	St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66
Toussieux	16		Toussieux	16	
Rancé	19	D88 ◄ VO	Rancé	19	D88 ◄ VO
Monthieux	26	D82 ◄ VO	Monthieux	26	D82 ◄ VO
St Marcel	30		St Marcel	30	
Birieux	34	◄ D2	Birieux	34	◄ D2
Villars les Dombes	40	D80	Villars les Dombes	40	D80
La Chapelle du Chat	48	◄ D27	La Chapelle du Chat	48	◄ D27
Sandrans	52		Sandrans	52	
St Trivier sur	59	D27 D75	St Trivier sur	59	D27 D75
Moignans	68	D75	Moignans	68	D75
Chaleins	71		Chaleins	68	D75
Fareins	74	►	Fareins	71	
Beauregard	78		Beauregard	74	►
St Exupéry		Mâchon	St Exupéry	78	Mâchon

Brevet des 100 km ( 61 km )					
Openrunner - 203 11 265					
Routes	Km	Localités	Routes	Km	Localités
Stade A Chouffet	0		Stade A Chouffet	0	
Jassans - Riottier	6	D933	Jassans - Riottier	6	D933
Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO	Rd Point St Bernard	9	D936 ► VO
St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66	St Didier de Formans	12	◄ D28 ► D66
Toussieux	16		Toussieux	16	
Rancé	19	D88 ◄ VO	Rancé	19	D88 ◄ VO
Lapeyrouse	29	D904	Lapeyrouse	29	D904
Villars les Dombes	33	◄ D70	Villars les Dombes	33	◄ D70
St Olive	40		St Olive	40	
Villeneuve	48	◄ D936 ► VO	Villeneuve	48	◄ D936 ► VO
Chaleins	51	D75	Chaleins	51	D75
Fareins	55		Fareins	55	
Fareins	57	►	Fareins	57	►
Beauregard	61		Beauregard	61	
St Exupéry		Mâchon	St Exupéry		Mâchon

Un parcours entièrement dans les Dombes 600 m d+ pour le 100 km 430 m pour le moyen 260 m pour le petit, autant dire que c'est presque tout plat.

Une petite collation à l'arrivée, histoire de se retrouver pour bien débiter la saison.

Un départ à 7h45 pour le 100, 8h15 pour le moyen et 8h45 pour le petit, si tout se passe bien, nous pourrons tous trinquer ensemble.



# L'Assemblée Générale



## REMERCIEMENTS A NOS SPONSORS

2024

ABEILLE ASSURANCES  
ALLIANZ  
ANTHEA CONSEILS  
ATELIERS RAGOT  
AU BRAQUET BEAUJOLAIS  
AU PETIT COIN FLEURI  
LA BOUCHERIE DE FLEURIE  
BOULANG & JOH  
CREDIT MUTUEL BELLEVILLE  
CYCLES A. ROLLAND  
D.M.E.  
ECRM - GROUPE 3M  
EPINAY AUTOMOBILE  
ESPRIT VELO  
LA PRALULINE  
POMPES FUNEBRES FRETISSE  
OCCASIONS JULIAN

GARAGE RENAULT GRIFFON  
GROUPE NOEL  
GUYOT TOLERIE INDUSTRIELLE  
INDUSCOPIES  
INTERSTISS / KONY-START  
LAFORET IMMOBILIER  
MAT & BRILLANT  
MATERIEL-VELO.COM  
CORDONNERIE ARTISANALE NAVARRO  
NEW BIKE  
NOMBLLOT VILLEFRANCHE  
PASQUIER FAVRE  
PISTON VILLEFRANCHE  
SASU VINCENT  
V.M.B.C.  
VILLA DESIGN  
VINS VINCENT FONTAINE



# *L'Assemblée Générale en images*

*Textes : Michel BONNARD – Photos : Michel BONNARD*

Ce vendredi 29 novembre 2024, **Didier PETIT**, Président du CTC, ouvre l'Assemblée Générale devant une salle bien remplie (118 personnes inscrites ou représentées).



Après la lecture de son rapport moral, Didier PETIT accueille et remercie Bernard PERRUT, Conseiller Régional et fidèle supporter du CTC depuis longtemps.





Colette DARMET,  
trésorière, présente le bilan  
et le compte de résultat  
analytique

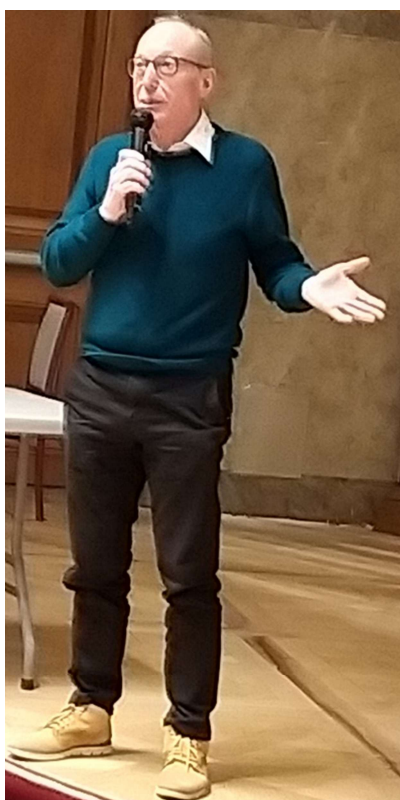
Maurice PEQUET, réviseur des comptes,  
valide la sincérité des comptes et du  
rapport financier. Le CTC se porte bien sur  
le plan financier.



Jean-Paul JAYR, secrétaire,  
présente le rapport d'activité  
de l'année 2024 et les  
perspectives pour 2025.



Yvonne THOMAS, rappelle les  
conditions de diffusion d'En  
Roue Libre et annonce une  
prochaine campagne en 2025  
pour les commandes des tenues  
du CTC.



Maurice MOULIN,  
organisateur des séjours,  
fait un point d'avancement  
sur les 2 séjours de  
printemps 2025 ainsi que  
pour l'Ardéchoise en juin  
2025



Bernard REBENAQUE,  
chargé de la sécurité, rappelle  
les consignes de prudence et  
de vigilance à respecter lors de  
nos sorties en groupe.



André JACQUET, cheville ouvrière de tous nos parcours, anime la remise des récompenses.



Marie-Thé GOUTTEFANGEAS et  
Françoise MARVALIN - Andrée et  
Maurice DUPONT, Maurice  
LAPALUD  
remerciés pour tous les services  
rendus au cours de l'année 2024.



Un palmarès sportif pour une saison  
2024 bien remplie :  
Maurice MOULIN qui a parcouru 14 000  
km sur son vélo (sans assistance  
électrique).  
Jean-Pierre BILLET qui a grimpé à la  
force de ses jarrets une multitude de cols  
en France, en Suisse et en Italie.

Nos remerciements à Colette DARMET et Maurice  
PEQUET qui passent le relais en 2025 dans leurs  
fonctions de trésorier et de réviseur.  
Nous remercions également les adhérentes qui ont tenu  
le bureau de vote pour la validation des rapports et le  
renouvellement du CA : Pascale HUMBERT, Françoise  
MARVALIN, Nicolle MONCEAU et Josette ROSIQUE.





Un buffet dînatoire bien apprécié par tous les membres présents à l'AG dans cette magnifique et historique salle des Echevins.







## *Le rapport moral du président*

Je vous remercie de votre présence.

Après toutes ces dernières assemblées générales, les mêmes sujets reviennent chaque année à la même date.

Le CTC est un club de cyclotouristes, il faut se le rappeler.

Les routes ne nous sont pas réservées, le code de la route s'applique aussi aux cyclistes, même aux daltoniens qui ont de la peine à faire la différence entre le rouge et le vert de nos feux.

Je ne vais pas trop développer sur ce chapitre mais seulement insister sur un seul et unique point la PRUDENCE.

Inutile de surcharger les urgences déjà bien encombrées.

La cohabitation avec les voitures n'est pas toujours évidente, et celle-ci, sachons-le, ne sont pas souvent impliqués. Nous avons besoin de personne pour tomber, nous savons le faire tout seul.

Nous sommes un grand club. Pour toutes nos sorties nous avons parfois du mal à former des groupes, ceci du au différences de niveaux, mais une fois formés, un minimum de SOLIDARITE, serait la moindre des choses que l'on attende un sociétaire en difficulté Nos sorties ne doivent avant tout avoir d'autre but que de rouler entre amis.

Quand j'entends des cyclos se plaindre qu'un groupe va trop vite, je me demande (pour quelques-uns) ce qui les pousse à suivre les plus pressés : il n'y a ni prime ni classement.

Rouler selon vos désirs et vos moyens, sans vouloir à chaque moment larguer les copains et tout le monde s'en portera bien.

Le Cyclotouriste Caladois avec ses 189 membres se porte bien.

Pour mener à bien la bonne marche du C T C, nous savons, avec les membres du bureau, que nous pouvons compter sur beaucoup d'entre vous pour mener à bien nos activités.

Je ne vais pas rentrer dans les détails financiers du club, Colette vous en parlera plus tard, mais le rallye comme vous pouvez le supposer n'a pas fait une recette positive : la météo matinale très pluvieuse en est la cause, j'en suis persuadé.

Il faut toutes et tous que nous nous efforcions de maintenir au CYCLOTOURISTE CALADOIS, plus une ambiance d'amicale que d'une obligation de résultats.

C'est mon premier rapport moral que je vous présente, j'espère que ce ne sera pas le seul.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Didier Petit

Président du cyclotouriste caladois.

## *Le rapport d'activité – 29/11/2024*

*contribution au rapport moral issu des revues ERL 2024*

Les années se suivent et se ressemblent dit-on ! Moi je pense que non.

Chaque saison a ses singularités avec ses joies, ses soucis et même quelquefois ses peines.

Les activités traditionnelles du CTC se sont déroulées tout au long de cette saison et vous avez pu en lire des comptes-rendus dans les revues En Roue Libre du Printemps, de l'été et de l'automne mises en forme par notre rédacteur en chef Christophe Graveleau.

Il y a plusieurs types d'activités, la principale étant, bien-sûr, de rouler seul ou en groupe, et bien-sûr, le plus souvent possible. Certains font les parcours préparés par la commission dirigée par André Jacquet au départ de Villefranche, d'autres s'organisent pour sortir un peu plus loin, certains participent aux séjours d'une semaine organisés par le CTC (au printemps notamment) et d'autres, enfin, plus audacieux partent sur des périple organisés, ou bien qu'ils organisent eux-mêmes, et qui nous forcent le respect.

D'autres activités du club se font lors de manifestations, soit sportives, soit festives, qui agrémentent la saison et qui demandent des bonnes volontés pour qu'elles réussissent.

Le dernier type d'activité reste l'implication de quelques membres qui se mobilisent pour administrer le club dans un conseil d'administration et ce n'est pas rien. A ce propos, il serait bien que d'autres adhérents viennent renforcer l'équipe en place et pour cela je lance un appel.



## Les activités de 2024

**Le dimanche 4 février a eu lieu notre rando annuelle pédestre et VTT** organisée de mains de maître par André Jacquet. Elle a regroupé une soixantaine de nos membres au départ de St Julien. Le circuit pédestre traversait de nombreux hameaux pittoresques et des châteaux avec une pause café à la chapelle de Chevennes. Les vététistes, pour leur part, au nombre de 9, ont fait un joli tour, concocté par Maurice Passot, entre-coupé par un copieux casse-croûte !

Cette matinée s'est terminée par un très bon repas au restaurant du Relais Beaujolais à Denicé où on a retrouvé 20 autres membres qui ne souhaitaient pas randonner. Un moment très agréable.

**Durant les 4 samedis du mois de février se sont enchaînées les Premières Pédalées** dont la première manche a eu lieu à Fontaine-Saint-Martin, puis le samedi suivant à Sainte-Foy-Les-Lyon mais sans rouler, pour la plupart, car le temps était trop mauvais, ensuite à Chabanière (Saint Maurice de Dargoire), et enfin à Jonage. Entre 3 et 8 vététistes seulement étaient présents sur chaque rendez-vous. Bravo à eux . Il faut rappeler que toute la recette et les dons qui s'y ajoutent ont été reversés à la Ligue contre le cancer.

**Le samedi 2 mars s'est tenue notre Soirée des conscrits et des nouveaux adhérents.**

Nous étions une centaine à honorer 9 conscrits présents, sur les 17 recensés, qui ont reçu le traditionnel et symbolique bouquet. Une pensée pour notre chère Mireille qui aurait eu 80 ans cette année.

Puis ce fut au tour de 8 nouveaux adhérents, sur 27 nouveaux membres entrés en 2023, d'être présentés devant l'assistance.

Merci à ceux - ils se reconnaîtront - qui ont contribué à l'organisation de cette soirée toujours très attendue.

**Le dimanche 17 mars une quarantaine de cyclistes ont pris le départ de notre brevet de 100km** sur un parcours préparé par André essentiellement dans la Dombes et un peu en Bresse, avec un temps un peu frisquet au départ. Tous les cyclos ravis d'avoir participé se sont retrouvés en fin de parcours autour d'un mâchon bien organisé par quelques volontaires incontournables dans une bonne ambiance.

**Du 30 mars au 6 avril, une trentaine de vététistes se sont déplacés à Hyères** à l'Hôtel Plein Sud sur le bord de la grande bleue pour le séjour de printemps mis en place par Maurice Moulin. Vélo et marche au programme dans cette magnifique région. Le reportage de notre ex-président, Daniel, agrémenté par les photos d'André, est un régal de lecture, retournez-y à l'envi !

**Le dimanche 21 Avril c'était le brevet de 150 kms.** avec une vingtaine de cyclistes, courageux, au départ du parcours difficile prévu par André. En effet la météo était très fraîche et du vent, seuls 4 se sont lancés sur le grand tracé avec le Col de Portes pour point d'orgues. Un des cyclos a dû abandonner au sommet du col. Un vrai périple pour ces baroudeurs qui ont pu regagner la Maison des Associations où les attendaient un groupe qui avait su patienter pour leur garder quelques victuailles bienvenues.

**Le samedi 20 avril, un de nos baroudeurs, Didier Sol, a participé au BRM 300km de Feurs** dans le froid et le vent. Une moyenne de 22,5 km/h pour 3150 m de dénivelé positif. Relisez son reporting dans l'ERL d'automne, c'est bien.

**Le mercredi 1er mai, le Rallye du Muguet organisé par le club de Gleizé** a vu arriver 36 membres du club qui ont roulé sur les différents circuits proposés dans notre terrain de jeu avec un temps qui s'est amélioré au fil des heures.

**Du 7 au 12 mai, Le séjour à Vogué** organisé par Maurice a satisfait 37 vététistes dont un groupe fort qui a fait beaucoup de bornes et des dénivelés impressionnants en sillonnant une grande partie de l'Ardèche, et un deuxième groupe qui n'a pas ménagé sa peine même avec l'assistance électrique pour beaucoup d'entre eux.

**Le dimanche 26 mai les Amis Cyclo de Misériex organisait leur 40e Rallye** auquel de nombreux membres du club ont participé.

**Du 12 au 15 juin, c'était l'Ardéchoise** ; cette année une vingtaine de CÉTÉCistes ont roulé sur l'Ardéchoise pendant 1, 2 ou 3 jours.

**Du 12 au 21 juin. Comme tous les ans Michel Bonnard a fait son road-trip** entre la Via-Rhône et la Voie du Piémont Pyrénéen. Son reportage très complet avec de nombreuses photos à l'appui est à relire également dans l'ERL d'automne.

**Du 23 au 29 juin, une quinzaine de cyclistes et une douzaine de marcheurs du groupe des "Chimorlan" se sont retrouvés à Semur-en-Auxois** en Bourgogne et ont visité la région. On peut relire aussi le compte-rendu de cette escapade dans le N°220.

**Du 20 au 28 juillet, le CTC était bien représenté à la Semaine Fédérale** organisée cette année chez nos voisins de Roanne. Deux reportages sont à relire dans l'ERL d'automne.

**Du 26 au 28 août, Didier Sol s'est décidé à faire évoluer sa pratique du vélo** en partant 4 jours en mode cyclo-camping entre Dombes, Bresse et Val de Saône. Reporting à relire aussi.

**Le dimanche 6 octobre, point d'orgue de la saison, avec notre Rallye du Beaujolais** qui n'a pas eu la réussite escomptée mais qui s'est bien passé avec un très bon accueil au Château de Buffavent chez Mr. et Mme Chilliet. C'est un peu dommage car l'organisation avait été faite avec sérieux et application. Les équipes de bénévoles étaient bien en place pour accueillir beaucoup plus de participants. Merci à tous ceux qui se sont impliqués pour cette 72ème édition.





**LE CYCLOTOURISTE CALADOIS**

<https://www.ctcaladois.com/ctcaladois@gmail.com>

**Le Cyclotouriste Caladois - Maison des Associations Sportives**

**Boîte à lettres N° 18**

**535 avenue Saint-Exupéry**

**69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE**

à Villefranche sur Saône, le 5 décembre 2024

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 29 novembre 2024 Exercice du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024**

L'Assemblée Générale a eu lieu à la Salle des Echevins à Villefranche.

Le Président Didier Petit ouvre la séance à 18h15 et, après avoir accueilli les nombreux participants au nombre de 118 personnes, nous annonce le programme de l'Assemblée Générale et ce que sera son déroulement.

Le président garde la parole pour présenter à l'assemblée son Rapport moral retraçant la saison en insistant sur la nécessité de garder la convivialité et la solidarité des adhérents licenciés et également la sécurité lors des sorties hebdomadaires devenues dangereuses dues au comportement des automobilistes et aussi des cyclistes eux-mêmes. Son rapport intégral sera dans la revue En Roue Libre qui paraîtra en début d'année 2025.

Le président donne alors la parole à Bernard Perrut, Conseiller Régional, en le remerciant de sa visite malgré des obligations nombreuses. Son discours met l'accent sur le fait que notre club est, avec une moyenne d'âge particulièrement élevée, un groupe très dynamique et très participatif à ce rendez-vous annuel. Il ajoute que notre présence sur les routes du Beaujolais valorise le territoire. Il évoque son attachement au club et souhaite renouveler, avec la reconduction d'une subvention, l'aide attribuée par le Conseil Régional.

Colette Darnet, trésorière, présente alors le rapport financier du club qui, avec un déficit financier pour notre Rallye du 6 octobre dû au mauvais temps, donne un résultat légèrement déficitaire avec une perte de 659€ sur l'exercice. Elle souligne par ailleurs le bon travail effectué auprès de nos sponsors. Elle nous dit en conclusion, malgré ce résultat, que les finances du CTC sont toujours très saines.

C'est au tour de Maurice Péquet, notre Réviseur aux comptes, de nous lire son rapport de synthèse qu'il conclut en validant la sincérité des comptes et du Rapport financier que lui a présenté la trésorière.

Jean Paul Jayr, secrétaire, présente à l'assemblée le Rapport d'activités de l'année 2024, année très riche en manifestations sportives et ludiques toutes réussies avec, seul bémol, notre Rallye qui n'a pas eu le succès escompté en raison d'un temps défavorable. Il mentionne la bonne implication de tous les organisateurs, les bénévoles et les musiciens du jour.

Après cela, c'est à Bernard Rébénaque, notre responsable Sécurité, de s'exprimer en rappelant, avec une grande insistance, que les cyclistes sont très nombreux à être impliqués dans les accidents et paient un lourd tribut en termes de mortalité et séquelles graves. La sécurité est primordiale et tous les membres du CTC, quelque soit leur niveau sur le vélo, doivent respecter le code de la route et ne pas voir que le côté du cycliste mais aussi celui de l'automobiliste pour une bonne cohabitation.

Yvonne Thomas prend le micro pour rappeler les modalités de récupération des revues En Roue Libre. Elle insiste sur le fait que trop d'adhérents ne viennent pas au rendez-vous fixé et voudraient que, en cas d'impossibilité, les personnes fassent un effort pour organiser leurs retraits. Elle poursuit en parlant des tenues du CTC en précisant qu'une commande sera passée à notre fournisseur en début d'année 2025 et fera une annonce prochainement par un e-mail adressé à tous les membres.

Jean Paul Jayr présente le Calendrier prévisionnel 2025 avec quelques dates déjà arrêtées. D'autres seront données dans le prochain ERL.

Maurice Moulin nous fait un point d'avancement sur les séjours de printemps qu'il a déjà mit en place et ceux à venir. Céreste est complet, le séjour en Espagne est en cours et le souhait de participer en groupe à l'Ardèchoise est évoqué car il ne faut pas trop attendre pour les hébergements.



André Jacquet se charge alors de remettre les récompenses, à la fois pour les bonnes volontés et pour les exploits sportifs.

Les lauréats et lauréates sont Françoise Marvalin et Marie-Thé Gouttefangeas, Andrée et Maurice Dupont ainsi que Maurice Lapalud pour services rendus , Maurice Moulin, 14000 kms et Jean-Pierre Billet pour le nombre de cols gravis dans la saison qui reçoivent des chocolats et des bouteilles de vin.

Sont honorés également Colette Darmet qui termine son mandat de 3 années au poste de trésorière qu'elle a parfaitement rempli et Maurice Péquet qui cède sa place de Réviseur aux comptes souhaitant mettre un terme définitif à cette mission après de nombreuses années de service avec une maîtrise et une rigueur remarquable. Colette est volontaire pour remplacer Maurice à ce poste. Des fleurs, des chocolats et une bouteille sont remis à Colette et Maurice sous les applaudissements nourris de l'assistance qui les remercie pour leur engagement.

Le dernier volet de l'AG reste les élections par un vote à bulletin secret demandé par le président. Sont mis au vote :

- le Rapport moral
- le Rapport financier
- Eric Amirault, candidat
- Jean-Pierre Billet, candidat
- Alexandre Tomassi, candidat
- Maurice Moulin, reconduction pour un nouveau mandat

Le vote est réalisé à bulletin secret.

On compte 118 votants et 118 bulletins exprimés.

Les résultats sont les suivants :

- Le Rapport moral et le Rapport financier recueillent 118 voix et sont donc acceptés à l'unanimité.
- Les 3 membres candidats sont élus à l'unanimité avec 118 voix.
- Le membre renouvelant son mandat est élu à l'unanimité avec 118 voix.

Le Conseil d'Administration, fort de 11 membres, se réunira le 9 décembre pour désigner son président et pour donner les attributions à chacun des autres membres.

Suite à cette Assemblée Générale le nouveau Conseil d'Administration fera l'objet d'une information en Sous-Préfecture sur le site : <https://www.service-public.fr>

Sera joint un tableau avec la composition du nouveau Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale est close.

Cette Assemblée Générale se poursuit devant un buffet dînatoire organisé par le club et servi par un traiteur local pour le plaisir de tous dans ce lieu magnifique qu'est la Chapelle des Echevins.

Le secrétaire, Jean Paul Jayr



## ASSEMBLEE GENERALE - 29 novembre 2024 Election des membres du Conseil d'Administration

Suivant l'Ordre du Jour de cette AG, l'élection des candidats ayant souhaités intégrer le groupe et la réélection des membres sortants s'est déroulée en fin de séance, à bulletin secret, conformément aux statuts du club.

### Les nouveaux candidats au nombre de 3 sont :

- Jean-Pierre Billet
- Eric Amirault
- Alexandre Tomassi

Un membre sortant souhaitant se représenter :

- Maurice Moulin

Nombres de votants présents ou représentés : 118

Nombre d'adhérents et des membres bienfaiteurs : 189

Le quorum de 189/2 soit 94 adhérents est atteint.

### Après le vote et son dépouillement, les résultats sont :

- Jean-Pierre Billet : 118 voix
- Eric Amirault : 118 voix
- Alexandre Tomassi : 118 voix
- Maurice Moulin : 118 voix

Ces 4 membres sont élus à l'unanimité.

### Le nouveau Conseil d'Administration sera composé comme suit :

- Amirault Eric
- Billet Jean-Pierre
- Graveleau Christophe
- Humbert Pascale
- Jacquet André
- Jayr Jean Paul
- Moulin Maurice
- Petit Didier
- Rébénague Bernard
- Thomas Yvonne
- Tomassi Alexandre

L'élection du président et des autres membres du CA pour les autres postes à pourvoir sera à l'Ordre du Jour de la prochaine réunion prévue le 9 décembre 2024.

Le réviseur des comptes, Maurice Péquet, souhaitant, après de nombreuses années de dévouement, arrêter cette mission importante passe le flambeau à Colette Darmet.

Colette, qui après avoir tenu la comptabilité durant un mandat de 3 ans, reprend ce poste avec envie.

Un très grand merci à tous les deux.

Le secrétaire, Jean Paul Jayr

Le Cyclotouriste Caladois							
Nouveau Conseil d'Administration suite AG du 29 novembre 2024							
Noms	Adresse			Date de naissance	Nationalité	Profession	Poste au CA Suite au CA du 9 décembre 2024
AMIRAULT Eric	133, rue du Beaujolais	01480	JASSANS-RIOTTIER	15/09/1961	FR	Retraité	Commissions Parcours, Séjours et Site Internet – Accueil adhérents
BILLET Jean-Pierre	34, boulevard Victor Vermorel	69400	VILLEFRANCHE S/SAÔNE	21/01/1965	FR	Inspecteur des impôts	Trésorier comptable
GRAVELEAU Christophe	614, rue François Giraud	69400	VILLEFRANCHE S/SAÔNE	17/01/1970	FR	Entrepreneur	Rédacteur revue ERL Responsable Site Internet
HUMBERT Pascale	21, rue du Moulin	69220	BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS	29/09/1962	FR	Retraîtée	Trésorière adjointe Gestion Dossier Sponsors
JACQUET André	30, chemin de Ronde	69400	ARNAS	13/08/1957	FR	Retraité	Vice Président Responsable Parcours Site Internet
JAYR Jean-Paul	189, avenue Joseph Balloffet	69400	VILLEFRANCHE S/SAÔNE	20/08/1952	FR	Retraité	Secrétaire
MOULIN Maurice	46, chemin de Chantemerle - LIERGUES	69400	PORTE DES PIERRES DOREES	23/04/1953	FR	Retraité	Responsable Séjours Commission Parcours
PETIT Didier	18, rue de Vauxrenard	69400	VILLEFRANCHE S/SAÔNE	16/08/1961	FR	Retraité	Président Représentant Ligue, OSV et CCRML69 Accueil Nouveaux adhérents
REBENAGUE Bernard	635, montée de Chervinges	69400	GLEIZE	03/06/1957	FR	Retraité	Responsable Sécurité Commission Séjours et Vêtements
THOMAS Yvonne	85, allée des mésanges - LIERGUES	69400	PORTE DES PIERRES DOREES	02/01/1963	FR	Assistante commerciale	Responsable Vêtements Distribution revues ERL
TOMASSI Alexandre	105, boulevard Pierre Pasquier	69400	VILLEFRANCHE S/SAÔNE	03/12/1972	FR	Enseignant en Second degré	Secrétaire adjoint
Réviseur comptable							
DARMET Colette	163, rue de Ronzière	69640	DENICE	27/01/1951	FR	Retraîtée	Réviseur comptable



## ASSEMBLEE GENERALE DU 29 novembre 2024

- : - : - : -

### RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023-2024

Grâce à l'action efficace des différents intervenants dans le fonctionnement du Club, nous nous en sortons plutôt bien.

A cause d'une météo plutôt défavorable pour le Rallye, nous constatons une légère perte de 659 €

Comme en 2023, nous avons passé une provision pour la tenue de l'A.G.

Je développerai tout cela dans l'examen des différents postes de notre bilan analytique.

Les finances restent très saines, avec :

➤ Compte courant CREDIT MUTUEL :	10 435 €
➤ LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL :	26 083 €
➤ CAISSE :	121 €
➤ TOTAL	36 639 €

Nous avons :

Des charges constatées d'avance pour 7 170 € correspondant à l'acompte versé pour le séjour à CERESTE.

Des produits constatés d'avance pour 10 500 € se rapportant à ce qui a été réglé par les participants, soit un surplus temporaire de trésorerie de 3 330 € qui sera apuré après la tenue du séjour.

Enfin, les charges à payer de 3 200 € concernent la provision sur les frais de tenue de l'AG 2024 (méthode identique depuis l'exercice clos en 2021)

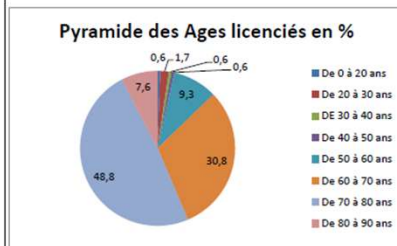
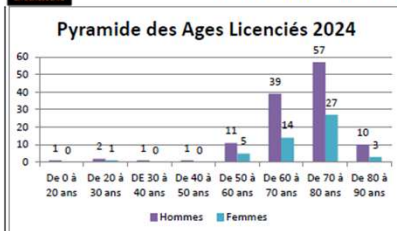
### BILAN

ACTIF	BRUT	AMORTIS.	NET	NET ANNEE N-1	PASSIF	NET	NET ANNEE N-1
MATERIEL	3 178	3 178	0	0	FONDS DE L'ASSOCIATION	34 514	31 606
PARTS SOCIALES CREDIT MUTUEL			15	15			
STOCK			2 579	2 746	RESULTAT DE L'EXERCICE	-659	2 907
PRODUITS A RECEVOIR			1 152	1 177	CHARGES A PAYER	3 200	1 500
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			7 170	4 382	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	10 500	12 891
DISPONIBILITE :			36 639	40 584			
CREDIT MUTUEL LIVRET BLEU	0		26 083	25 344			
CREDIT MUTUEL			10 435	15 124			
CAISSE			121	116			
TOTAL			47 555	48 904	TOTAL	47 555	48 904



COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE N		EXERCICE N-1	
VENTES DE MARCHANDISES	31 234		33 934
PRODUCTION VENDUE / SERVICE	1 006		1 259
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS		32 240	35 193
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 400	1 400
AUTRES PRODUITS (Cotisations Club et Sponsors)		19 312	16 910
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>52 952</b>		<b>53 503</b>
ACHATS DE MARCHANDISES ET PRESTATIONS		42 874	40 250
VARIATION DE STOCK MARCHANDISES		168	-386
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 678	1 195
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		0	46
AUTRES CHARGES (Cotisations à FFCT)		9 670	10 186
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>54 390</b>		<b>51 291</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1) - (2)</b>	<b>-1 438</b>		<b>2 212</b>
PRODUITS FINANCIERS		779	695
CHARGES FINANCIERES			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>779</b>		<b>695</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-659</b>		<b>2 907</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-659</b>		<b>2 907</b>



TRANCHES D'AGE	%
De 0 à 20 ans	0,6
De 20 à 30 ans	1,7
De 30 à 40 ans	0,6
De 40 à 50 ans	0,6
De 50 à 60 ans	9,3
De 60 à 70 ans	30,8
De 70 à 80 ans	48,8
De 80 à 90 ans	7,6

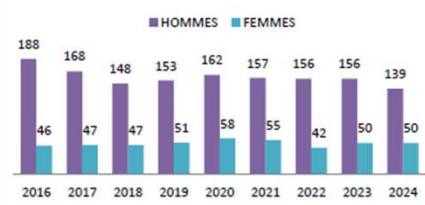
Postes	Recettes	Dépenses	Soldes	Soldes n-1	Soldes n-2
Produits des partenaires	4 785		4 785	2 323	2 740

Une nouvelle action a été engagée en 2024 et grâce à des visites auprès de nos fidèles sponsors, presque tous ont renouvelé leur cotisation et nous avons deux nouveaux sponsors. Cette année, nous avons eu 34 sponsors. On remercie Pascale Humbert et Alain Mathieu pour leur investissement dans ce domaine.



	Recettes	Dépenses	Soldes	Soldes n-1	Soldes n-2
<b>Administration du Club</b>	1 390	1 801	-411	-540	-662
Ce poste concerne le fonctionnement du Club. Ce sont surtout des dépenses (papeterie, petites fournitures, assurances, logiciel compta, etc.). Il y a quelques recettes (intérêts du livret bleu, etc.). D'où un solde négatif de 411 €, sans variation significative par rapport à n-1 et n-2.					
<b>Assemblée Générale</b>	1 500	5 213	-3 713	-1 281	-4 287
Nous avons passé une provision de 3 200 € pour rattacher ces frais à l'exercice concerné. La formule a changé. Cocktail dînatoire offert pour tous les participants à l'AG. Coût de 15 € pour les invités non adhérents au Club.					
<b>Bulletin trimestriel</b>		3 604	-3 604	-4 995	-4 839
Le poste de dépense en baisse car moins de revues imprimées du fait que plus d'adhérents ont demandé un envoi en numérique. On compte sur tous les adhérents pour alimenter la Revue avec récits, photos après chaque participation à un événement (cyclo sportives, rallyes, 1 <sup>ères</sup> pédalées, séjours, semaine fédérale, etc...) Malgré la possibilité d'un envoi par la poste, on a toujours 10% de revues non récupérées. Organisez-vous entre licenciés pour récupérer la Revue. Une personne qui ne récupère pas sa revue passe automatiquement en numérique pour toute l'année. La survie de ce poste est liée à nos sponsors.					
<b>Cotisations Club/FFCT</b>	13 392	9 670	3 722	4 350	3 798
Le solde positif de 3 722 € est ce qui reste au Club, après reversement à la FFCT (cotisation fédérale de chaque membre et assurance).					

Evolution du nombre d'adhérents



	FFCT	Membres Bienfaiteurs	Totaux	dont Féminines
2016	201	33	234	40
2017	193	22	215	47
2018	176	19	195	47
2019	181	23	204	51
2020	186	34	220	58
2021	181	31	212	55
2022	170	28	198	42
2023	179	27	206	50
2024	172	17	189	50



<b>Réception Brevets de 100/200 km</b>		482	-482	-331	-147
<b>Réception Conscrits-Nouveaux adhérents</b>		708	-708	-591	-688
Des coûts maîtrisés pour une soirée appréciée par tous.					
<b>Rallye du Beaujolais</b>	3 784	4 623	-839	4 236	3 368
En raison de la météo, seulement 305 participants, ce qui donne une perte de 839 €. En 2023, nous avons eu 634 participants pour un profit de 4 236 €.					
<b>Rallye Organisations diverses et Réception des bénévoles</b>			0	-1 668	-156
<b>Randonnées Permanentes</b>		0	0	24	24
<b>Sortie Marche-Vtt</b>		12	-12	-30	0
La marche a eu lieu à DENICE et chacun a payé sa part au Restaurant. Un mode de fonctionnement qui convient à tous.					
<b>Sorties : Semaine Cyclo, Ascension ou Pentecôte</b>	28 651	28 949	-298	-141	525
Coût des apéritifs offerts par le Club.					
<b>Subvention</b>	1 900	500	1 400	1400	900
Nous avons perçu 900 € de la Ville de Villefranche sur Saône et 500 € de la Région AURA pour le soutien sous forme de contrepartie image pour du Rallye.					
<b>Vêtements</b>	1 006	1 505	-499	175	303
Peu de mouvements cette année. Afin de reconstituer le stock mini (cuissards et maillots) nous allons déclencher une commande. La date butoir sera le 31 janvier 2025.					
<b>TOTAUX</b>	<b>56 408</b>	<b>57 067</b>	<b>-659</b>	<b>2 907</b>	<b>879</b>

En conclusion :

Une année réussie grâce à l'action menée auprès de nos sponsors.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Colette Darmet  
Trésorière

Didier Petit  
Président

## Diapositive 36

---

**CG2**

Christophe GRAVELEAU; 20/12/2024



LE CYCLOTOURISTE CALADOIS  
Assemblée générale du vendredi 29 Novembre 2024

**RAPPORT du REVISEUR des comptes**

Aux membres de l'association,  
Monsieur le Président  
Chers amis,

Dans sa séance du 5 décembre 2013, votre Conseil d'administration m'a confié le rôle de réviseur des comptes de votre association. Ce rôle consiste à apprécier l'organisation de la comptabilité de l'association, valider la sincérité des comptes et du rapport financier qui viennent de vous être présentés.

L'organisation comptable de l'exercice **2023/2024** est la même que l'exercice précédent. La comptabilité a été tenue sur le logiciel OXYGENE / memsoft, selon le principe de la saisie des engagements, sans attendre le dénouement en trésorerie.

Le logiciel permet de ventiler les recettes et les dépenses par nature comptable, mais ouvre également accès à une comptabilité analytique. Cette organisation permet d'obtenir les comptes de l'association, et une analyse budgétaire pertinente. Elle apporte ainsi une bonne connaissance des actions engagées par votre association, avec chiffrage des résultats de chacune. Le rapport financier est la synthèse de cette analyse. J'ai vérifié son contenu.

Les pièces comptables sont accessibles, avec un classement approprié.

J'ai procédé à la révision des comptes du présent exercice qui s'étend du 1<sup>er</sup> Novembre 2023 au 31 Octobre 2024.

Observations particulières :

**Incidence du coût de notre assemblée générale exercice clos le 31 octobre 2024 :**

Une provision de 3 200€ est intégrée dans les charges de l'exercice 2023/2024, méthode identique à l'exercice précédent.

**SYNTHESE**

Les comptes et le rapport financier qui sont présentés vous donnent les explications nécessaires à la compréhension de la formation du résultat **2023/2024**, qui est :

**un DEFICIT de 659 euros (six cent cinquante neuf €)**

Les produits de l'exercice sont de **52 952 €**, les charges de **54 390 €**.  
Le résultat financier est un produit de **779 €**.

Le montant des fonds propres de notre association, au 31 octobre 2024, est de :  
**33 855 ( trente trois mille huit cent cinquante cinq €)**,  
résultat de l'exercice **2023 / 2024** compris.

En conclusion de la présente mission,  
**je valide la sincérité des comptes et du rapport financier**  
qui viennent de vous être présentés.

Je vous remercie pour votre attention.

Fait à CHAZAY d'Azergues le 28 Novembre 2024

Maurice Péquet



**Membres présents :** 11

**Membre excusé :** Christophe GRAVELEAU

**Membre Invitée :** Colette Darmet

**Ordre du jour :**

**Election du bureau :** Attribution des postes

- **Président :** Didier PETIT souhaite se représenter à ce poste. Un vote à main levée est effectué. Il est élu à l'unanimité des membres.

- **Vice-président :** Une courte discussion nous amène à inciter André JACQUET à continuer cette mission qu'il accepte finalement. Il est élu à l'unanimité.

- **Sécurité :** Bernard REBENAQUE accepte de poursuivre son action à ce poste. Il est confirmé à l'unanimité des membres.

- **Trésorier :** Jean-Pierre BILLET confirme son retour au CA afin d'assurer la mission de trésorier en remplacement de Colette DARMET qui restera en soutien pendant quelque temps pour la passation des dossiers. Il est élu à l'unanimité.

Il aura pour adjointe Pascale HUMBERT qui se propose et est élue par tous les membres.

Colette DARMET reprend la mission de Réviseur des Comptes laissée vacante par Maurice Péquet.

- **Secrétaire :** Jean-Paul JAYR accepte d'être promu à ce poste. Il est élu à l'unanimité.

Alexandre TOMASSI, nouveau membre, se présente au poste de secrétaire adjoint. Il est élu par tous les membres.

- **Parcours :** André JACQUET, déjà en charge de ce poste, est confirmé à l'unanimité.

La commission parcours sera renforcée par Eric AMIRAULT, nouveau membre élu à l'AG.

- **Accueil des nouveaux adhérents :** Didier PETIT, Pascale HUMBERT et Maurice LAPALUD auront en charge cette mission. Eric AMIRAULT complètera cette équipe.

- **Séjours :** Maurice Moulin continuera de s'en occuper. Il sera aidé au besoin par Bernard REBENAQUE et Eric AMIRAULT. Ils sont tous les trois élus à ces postes.

- **Contacts - annonceurs :** Pascale HUMBERT reste à ce poste et sera encore accompagnée par Alain MATHIEU et Christian PELLETIER. Elle est élue également.

- **Vêtements :** Yvonne THOMAS et Bernard REBENAQUE, son suppléant, continue de gérer les tenues du CTC. Ils sont reconduits à l'unanimité.

- **En Roue Libre :** Christophe GRAVELEAU, malgré une charge de travail personnelle importante, continuera de s'en occuper, toujours aidé par Yvonne THOMAS et Pascale HUMBERT pour la distribution des revues.

- **Site Internet :** Christophe GRAVELEAU, André JACQUET et Eric AMIRAULT sont chargés de s'occuper du site qui reste un point à améliorer et à enrichir.

- **Relation avec les organismes (Ligue, OSV, CCRML69) :** Didier PETIT assurera cette fonction importante pour le club.

- **Soirée nouveaux adhérents :** Françoise MARVALIN et Marie-Thé GOUTTEFANGEAS sont une nouvelle fois volontaires pour l'organiser.

**Questions diverses :**

- Le fichier central des adhérents doit être repris et Odile SCHAUFF, qui s'en occupait la saison dernière, sera contactée pour aider à sa transmission comme elle l'avait proposé.

Didier et André s'engagent pour reprendre ce fichier essentiel pour notre gestion administrative.

- La prise des licences pour la saison 2025 va commencer rapidement et des dates sont prévues, à savoir :

→ mercredi 8 janvier 2025 de 18h à 20h à la Maison des Associations dans la salle du bas.

→ jeudi 20 février 2025 de 18h à 20h à la Maison des Associations, salle à préciser.

Les documents pour les licences seront envoyés par e-mail aux adhérents et pourront, de ce fait, être imprimés et remplis par ceux qui le souhaitent, remis lors des réunions ou déposés dans la boîte aux lettres N° 18 au 535 de l'avenue Saint-Exupéry. La date butoir pour les licences est fixée au 28 février 2025.

Les tarifs des licences ont sensiblement augmentés. Le club prend également la décision de majorer de 5€ la cotisation pour les Membres bienfaiteurs qui passe de 25 à 30€.

- La commande de vêtements, à la fois pour les tenues d'été et pour celles d'hiver, devra être faite au plus tard le 31 janvier.

Un courriel sera envoyé d'ici la fin de l'année, accompagné d'un bon de commande et du stock disponible.

- La revue ERL est en cours de rédaction par Christophe. Elle sera imprimée rapidement pour être distribuée le mercredi 8 janvier en même temps que la prise des licences.

- La journée Marche- VTT est prévue pour le dimanche 2 février 2025. André va joindre aux documents pour la prise des licences un bulletin d'inscription pour le repas qui suivra les randonnées. Il sera présent le mercredi 8 janvier pour réceptionner les chèques dont le montant vous sera précisé.

- Pascale nous informe qu'un de nos 34 sponsors arrête son activité mais qu'un nouveau commerce est sur les rangs pour nous rejoindre et nous aider. D'autres pourront suivre.

- La question est posée pour l'achat d'un ordinateur portable qui serait utilisé uniquement par le club.

Une consultation sera faite rapidement et un budget alloué.

- La date du 5 octobre 2025 est retenue pour notre Rallye du Beaujolais. Le château a été trouvé. Une visite a eu lieu et des détails vous seront donnés un peu plus tard.

- La date de l'Assemblée Générale est fixée au vendredi 5 décembre 2025.

- Les dates des CA de l'année sont arrêtées. Ce sera le premier lundi de chaque mois, sauf en août.

La séance est levée.

Prochain CA le lundi 6 janvier 2025 à 20h

Le secrétaire, Jean Paul JAYR



**MB MAT & BRILLANT**

PEINTURES - PAPIERS PEINTS  
PARQUETS - CONSEILS EN DÉCO

04 74 62 30 22  
129 Rue de la Famrière, Parc d'Activités  
d'Épinay 69400 GLEIZÉ

[www.matetbrillant.fr](http://www.matetbrillant.fr)

**PASQUIER**  
MÉTAL SOLUTIONS  
FAVRE

212 impasse de la Forge  
69400 Arnas  
Tél. 04 74 65 30 88  
[www.pasquierfavre.fr](http://www.pasquierfavre.fr)

**GMS**  
MÉTAL SOLUTIONS

161 rue de l'Avenir  
69830 Saint-Georges-de-Reneins  
Tél. 04 74 62 26 45  
[www.gms-chaudronnerie.fr](http://www.gms-chaudronnerie.fr)

**ANTHÉA CONSEILS**  
AMÉLIORONS ENSEMBLE

QSE - RSE - SÛRETÉ

AUDIT  
CONSEIL  
FORMATION

+ 33 (0) 6 80 31 16 32  
[fbouliteau@anthea-conseils.com](mailto:fbouliteau@anthea-conseils.com)

**anthea-conseils.com**  
279 chemin de Joutecrôt - 69400 ARNAS

**afaq**  
ISO 9001  
Qualité  
AFNOR CERTIFICATION

**Qualiopi**  
processus certifié

**Cordonnerie artisanale**  
**F. et J. NAVARRO**

156 rue ROLAND  
69400 VILLEFRANCHE s/S  
Tél. : 04 74 68 50 14

**TOUTES REPARATIONS**  
- CHAUSSURES, MAROQUINERIE  
- VÊTEMENTS DE CUIR  
- FERMETURES "ECLAIR"  
**VENTE DE PRODUITS  
D'ENTRETIEN**

**MATERIEL-VELO.COM**

**cervélo PINARELLO TREK Wilier**  
**Lightweight FOCUS MAVIC BMC**

ZA Epinay, 671 rue de la Farnière, 69 400 Gleizé  
04.74.694.694 - [www.materiel-velo.com](http://www.materiel-velo.com)

**Vente de véhicules**  
neufs & d'occasion

Centre d'essai  
véhicules neufs

Mécanique

Carrosserie

Pièces de rechange  
& accessoires

**NOMBLOT VILLEFRANCHE**  
1193 Avenue de l'Europe, 69400 Villefranche s/S  
04 74 68 90 90  
[www.groupe-nomblot.com](http://www.groupe-nomblot.com)

**A.ROLLAND**  
*cycles*

01480 JASSANS

04.74.60.90.05

LAPIERRE | DEBENECOLLENGAS | XLC | HUTCHINSON | FARESTATE

FAÇADIER : C'EST UN MÉTIER

Un projet pour  
votre maison ?  
Appelez-nous !

**Vincent**

**SASU**

[www.facade-vincent.fr](http://www.facade-vincent.fr)

42, impasse des Arbousiers - ZI Nord - 69400 Arnas - Tél. 04 74 60 36 52 - Fax 04 74 62 04 46  
Mail [sas.vincent@facade-vincent.com](mailto:sas.vincent@facade-vincent.com)

**BOULANG & JOH**

122 rue Paul Bert.  
69264 Villefranche-sur-Saône  
Tél. 04 37 55 05 97

[f](#) [@](#)

**RAGOT** | SELLIER - BÂCHISTE  
EMBARQUEMENT - INSTALLATION

VOILES D'OMBRAGE | BÂCHES TECHNIQUES | SELLERIE

ATELIERS DE FABRICATION  
& SHOWROOM VILLEFRANCHE  
04 74 68 73 22  
234 rue de Chavanne 69400 ARNAS

SHOWROOM LYON  
04 74 68 08 95  
1 rue Cuvier 69006 LYON

[www.ateliers-ragot.com](http://www.ateliers-ragot.com)

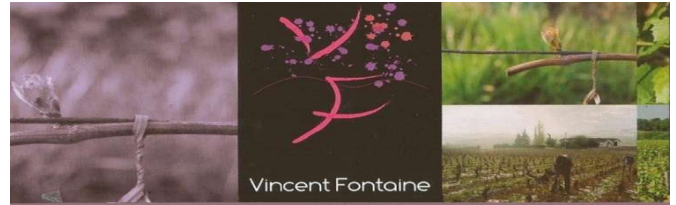
# Crédit Mutuel

Belleville

16 Rue de la République - 69220 BELLEVILLE

Tél. : 04 74 06 73 12

Courriel : 07355@creditmutuel.fr



Vincent Fontaine

beaujolais **domaine de la rocaillère**

Dégustation-Vente de Beaujolais

Blanc, Rouge, Rosé

et Crémant de Bourgogne

384 montée de Corbay - 69480 Pommiers

Tél. 06.21.36.43.95

## DME

CONSTRUCTION METALLIQUE  
SERRURERIE



Denis LAROCHE

Didier CHAMPION

54 route des Prêles  
01480 SAVIGNEUX  
Tel: 04 74 00 77 07  
Fax: 04 74 00 78 83

contact@dme-sa.fr  
www.dme-sa.fr



GARAGE GRIFFON

AGENT

Z.I Nord - 70 avenue de Joux  
69400 Arnas

Tél : 04 74 68 10 89

garage.griffon@wanadoo.fr - www.garage-griffon.com



Le partenaire de tous vos projets métalliques  
3 impasse Grange Rouge 69400 LIMAS  
04 74 62 02 16 [www.groupe-noel.fr](http://www.groupe-noel.fr)

## POMPES FUNEBRES FAMILIALES FRETISSE



127 rue de Belleville  
VILLEFRANCHE

N° Rab. Pref: 23-49-0016

En cas de décès 24h/24 - 7/7 - nuits et fériés  
en composant le 04.74.07.11.99

Conception et construction de Bâtiment d'Entreprise

## GROUPE - M



[www.groupem.fr](http://www.groupem.fr) / 04.78.57.95.25

ETUDE  
ET REALISATION  
DE BATIMENTS INDUSTRIELS  
ET COMMERCIAUX

## V.M.B.C.

S.A.S. au capital de 750 000 E  
6, rue des Rubis - Z.A.  
38280 VILETTE-D'ANTHON  
Tél. 04 78 31 28 55  
Télécopie 04 78 37 15 48

R.C. Vienne B 354 077 562  
N° Identification Intracommunautaire FR 543 540 77 562  
Siret 354 077 562 00024

## PISTON

L'AUTO SOLUTION

TOUTE LA PIÈCE  
AUTOMOBILE

04 74 62 06 89

[www.piston.fr](http://www.piston.fr)

PISTON VILLEFRANCHE

268 RUE DES FRÈRES BONNET - VILLEFRANCHE